

LE BILAN PSYCHOLOGIQUE

Les psychologues de l'Education Nationale sont habilités à effectuer des bilans psychologiques. Ils peuvent aussi être faits par des psychologues exerçant dans d'autres institutions (CMP, CMPP, hôpitaux...) ou par des psychologues privés exerçant en libéral.

Une demande d'autorisation et passation de tests est faite préalablement au début des tests. En cas de réponse négative, je n'ai pas le droit de procéder à la passation du test. Cette **autorisation parentale écrite** est obligatoire selon la loi pour pratiquer le bilan.

Ce **bilan est une procédure très lourde en temps (environ 9 à 10 heures)**, c'est pourquoi il est à demander surtout quand les difficultés (scolaires, psychologiques...) sont grandes.

Un **compte rendu oral** de ce bilan est réalisé, dans un premier temps, pour le jeune et sa famille. Un **compte-rendu écrit (et confidentiel) est remis dans un deuxième temps. Le jeune et la famille sont libres de le transmettre ou non aux différents professionnels.**

Un **compte rendu oral** de ce bilan peut être fait à l'équipe éducative, avec l'autorisation du jeune et de sa famille.

QUELLES ETAPES ?

- Le **signalement** de l'élève:

Ce signalement émane généralement du Professeur Principal ou d'un membre de l'équipe éducative.

Un **recueil d'informations, préalable** au bilan, est transmis au Psychologue de l'E.N. Son but est de permettre d'appréhender la nature des difficultés observées.

L'**autorisation parentale écrite** est obligatoire selon la loi pour pratiquer le bilan.

- L'**entretien** avec le jeune (en présence ou non de ses parents): (de 30 mn à 1H)

A pour objectif de :

- resituer l'**histoire scolaire et familiale** du jeune
- évaluer la **perception qu'il a de ses difficultés** et comment il les vit
- repérer sa capacité à établir une **relation duelle**
- repérer son niveau de **verbalisation**
- instaurer un **climat de confiance** indispensable à la passation de tests

- Les **épreuves psychométriques** (environ 3 à 4H) :

Il s'agit d'**évaluer les points faibles et les points forts** du jeune tant au niveau connaissances, qu'au niveau aptitudes intellectuelles ou psycho-affectives par rapport à une population de référence.

- La **correction, l'analyse et la synthèse** (environ 2H) :

Cette étape demande de prendre en compte l'ensemble des éléments connus (lien avec le primaire, le social, le médical, l'éducatif...) pour tenter d'appréhender la problématique du jeune et d'élaborer des **hypothèses** sur le fonctionnement intellectuel et psycho-affectif en lien avec les difficultés rencontrées.

- **La restitution** au jeune et à la famille, à l'équipe éducative (environ 2H) :

Elle a pour objectif d'expliquer les résultats, d'éclairer la problématique sous des angles différents, dans le but de proposer des **solutions**. Cette communication orale fait l'objet de la rédaction d'un document écrit à destination du jeune et de la famille. Ce compte rendu écrit peut être transmis aux différents professionnels intervenant auprès du jeune, si la famille le souhaite.

Un compte rendu oral peut être réalisé aux membres de l'équipe éducative, ce n'est ni une obligation, ni automatique. Le jeune et sa famille doivent l'autoriser.

QUEL(S) TEST(S) ?

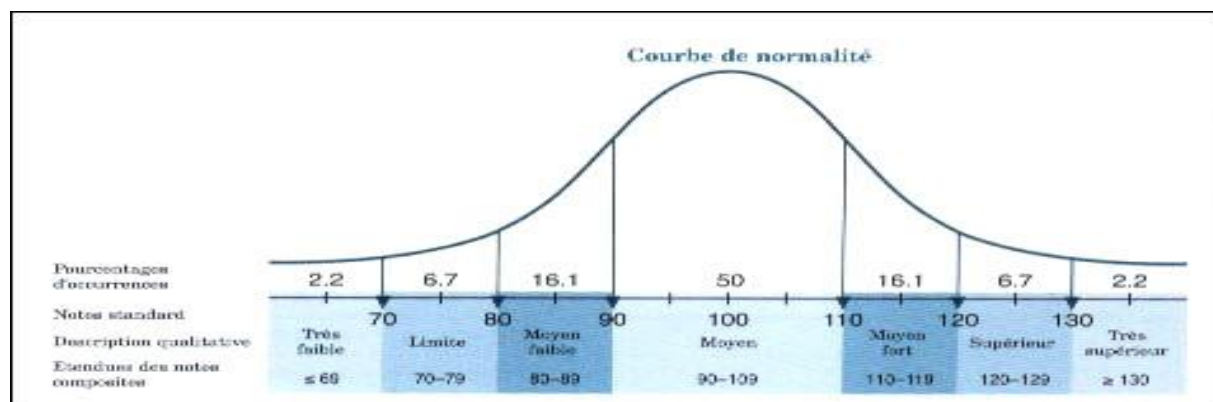
Le WISC-V (échelle d'intelligence de Wechsler pour enfants et adolescents - cinquième édition). C'est un Instrument clinique pour l'évaluation de l'intelligence des enfants de 6 à 16 ans, des plus utilisées aujourd'hui par les psychologues.

Le WISC-V permet une évaluation quantitative mais également qualitative de l'élève : comportement, concentration, compréhension de consignes, aisance verbale, gestion du temps, adaptation à une situation donnée...

Le WISC-V permet de représenter le fonctionnement intellectuel global (Quotient intellectuel total, QIT) dans des domaines cognitifs spécifiques à travers cinq indices : indice de compréhension verbale (ICV), indice visuospatial (IVS), indice de raisonnement fluide (IRF), indice de mémoire de travail (IMT) et indice de vitesse de traitement (IVT).

Chacun des indices est évalué par deux épreuves/subtests qui permettent de déterminer dans quel domaine de pensée des difficultés peuvent se poser ou non.

A l'aide du QIT, si celui-ci est interprétable, et des cinq indices spécifiques, il est possible de situer l'enfant ou l'adolescent par rapport aux enfants/adolescents de son âge (courbe présentée ci-dessous) et de faire ainsi des hypothèses sur les raisons de certains points forts ou faiblesses. Ce n'est pas un classement. Les résultats obtenus sont considérés comme valables au moment du test et sont susceptibles d'évoluer au cours de la vie de la personne.



Lycée

Cette grille rassemble les principales caractéristiques de l'EHP en milieu scolaire. Elle permet aux enseignants de faciliter leur repérage. Cette première version est en cours d'évaluation.

Caractéristiques (lycée)	Jamais	Rarement	Souvent	Toujours
Capacités et compétences				
Compréhension rapide, vivacité d'esprit				
Mémorisation rapide et spontanée				
Appétence pour les défis intellectuels personnels				
Bonnes capacités attentionnelles, peut donner l'impression de faire autre chose, mais en réalité reste attentif				
Raisonnement performant mais difficulté à expliquer ses stratégies				
Manipulation aisée des concepts et des symboles				
Réticence à l'apprentissage par cœur, au linéaire, à la répétition				
Compétences émotionnelles élevées				
Argumentation permanente, cohérente et pertinente				
Curiosité et connaissances				
Quête de sens dans les apprentissages				
Connaissances pointues dans des domaines de prédilection et démarche autodidacte				
Besoin d'approfondir et de contextualiser				
Sens critique et accès au second degré				
Acuité visuelle, auditive, intellectuelle				
Affichage ostensible de l'ennui ou de l'absence de motivation				
Créativité et aptitudes non scolaires				
Appétence pour les activités créatives et innovantes				
Complexité et richesse des travaux rendus				
Investissement efficace et abouti dans les démarches de projet				
Interrelations				
Réactions diplomates et apaisantes face aux conflits qui ne le concernent pas				
Remise en question de la parole de l'adulte, exigence d'explications exhaustives				
Relations complexes avec ses camarades, préférence pour le travail individuel				
Centres d'intérêt différents de ceux de ses camarades				
Recherche d'échanges privilégiés avec les adultes référents				
Opiniâtreté voire entêtement				
Grand besoin de reconnaissance de ses capacités				